



Envie de faire partie de l'innovation énergétique ?

Devenez l'un des **10 membres de la Coopérative** à tester en avant-première **la tarification Flex D dès le 1er février 2026**

L'entente de tarification Flex D de la Coopérative est une offre hivernale qui propose un prix de l'électricité **plus bas que le tarif de base (D) la plupart du temps (plus de 95 % de la saison)**, mais **plus élevé pendant les événements de pointe (maximum 5 % de la saison équivalant à un maximum de 30 évènements de 4hrs)**, afin d'encourager la réduction de la consommation durant ces pointes hivernales.

Fonctionnement

Les membres sont avisés la veille (avant 19h) des évènements de pointes, et peuvent économiser en déplaçant leur consommation (chauffage, recharge de véhicule électrique, etc.).

- **Période d'hiver (1er déc. - 31 mars) :**
 - Prix réduit, sauf pendant les événements de pointe.
 - Jours : 7 jours sur 7
 - Heures : 6h à 10h et de 16h à 20h
- **Période d'été (1er avr. - 30 nov.) :** S'applique le tarif de base (tarif D).

Avantages et inconvénients

- **Avantages :** Économies potentielles importantes si vous réduisez votre consommation pendant les pointes hivernales.
- **À considérer :** Coût plus élevé pendant les événements de pointe, une réduction de consommation est nécessaire pour maximiser les économies

Tarification

	Période d'été 1 ^{er} avril au 30 novembre	Période d'hiver 1 ^{er} décembre au 31 mars
Frais d'accès au réseau par jour compris dans la période de consommation :	46,154 ¢	46,154 ¢
Prix applicable à l'énergie consommée jusqu'à concurrence du produit de 40 kilowattheures (kWh) par le nombre de jours de la période de consommation (1 ^{re} tranche) :	6,905 ¢/kWh	4,774 ¢/kWh Économie de 31 %
Prix applicable au reste de l'énergie consommée (2 ^e tranche) :	10,652 ¢/kWh	8,699 ¢/kWh Économie de 18 %
Prix applicable à l'énergie consommée lors des événements de pointe :	s. o.	45,088 ¢/kWh

Admissibilité

Le tarif Flex D s'adresse aux membres au tarif domestique D (tarif de base résidentiel) qui est en mesure de diminuer sa consommation d'électricité lors des événements de pointe ou de déplacer la consommation non essentielle pour elle en dehors de ces événements.

Exigences pour bénéficier de ce tarif :

- Avoir un abonnement au tarif D ;
- Avoir un compteur intelligent déjà installé ;
- Être inscrit à *Mon Compte Coop* (facture électronique) dans lequel est inscrite une adresse courriel valide (pour l'envoi des avis d'événement de pointe) ;
- Bénéficier d'aucune autre option tarifaire.

Vous voulez y participer?

Les membres intéressés sont invités à communiquer avec la Coopérative par courriel à info@coopsjb.com ou par téléphone au 450-467-5583 poste 23 avant le **28 janvier**.

La Coopérative se réserve le droit de choisir les participants parmi les personnes intéressées.